

F.F.B.B.

**Comité Départemental
de Seine-Maritime
de Basketball**

49, Rue Maréchal Joffre
76600 LE HAVRE

Téléphone : 02 35 22 67 50
Télécopieur : 02 35 22 57 69
Courriel : cdsm.basket649@orange.fr



**Procès-verbal des assemblées générales ordinaire et
extraordinaire du Comité de basket-ball de Seine-
Maritime du 5 juin 2021**

Le 5 juin 2021 à 9h15, les licenciés hors associations et les associations sportives membres du Comité Départemental de Seine-Maritime de basketball se sont réunis dans la salle Thomas Pesquet de l'Association Basket Club de Caudebec-en-Caux (B3C), sur la commune nouvelle de Rives-en-Seine, sur convocation écrite faite par le Secrétaire général du CD 76 en date du 23 avril 2021.

L'ordre du jour de l'assemblée générale a été adressé par écrit le 25 mai 2021 à l'instigation du Secrétaire général. L'assemblée générale était présidée par Gérard SALIOU, Président du CD 76, assisté d'Alban BOURCIER, Secrétaire général du CD 76, secrétaire de séance.

Assemblée générale ordinaire

1 – Ouverture de l'assemblée générale

L'assemblée générale est ouverte par Gérard SALIOU, Président du CD 76, qui cède aussitôt la parole à Monsieur Bastien CORITON, Maire de Rives-en-Seine.

Après avoir fait état de son attachement à la pratique d'un sport et à l'énergie que cela nécessite, surtout en cette période de crise sanitaire, Monsieur CORITON souhaite la bienvenue aux différents participants pour une assemblée constructive et riche en échanges.

Après ce discours, Bruno GALLIER, Président du B3C, prend la parole et, après une courte allocution de bienvenue et de remerciements, cède la parole au Président du CD 76.

Allocution du Président Gérard SALIOU

Monsieur Bastien CORITON, Maire de la ville de Rives-en-Seine,
Monsieur Bruno GALLIER, Président du B3C,
Madame Agnès FAUCHARD, membre du Bureau Fédéral de la FFBB,
Monsieur David VIERO, directeur technique et représentant de la LRNB,

Mesdames et messieurs les représentants des associations du CD76,
Mesdames, messieurs les membres hors association du CD76,
Mesdames, messieurs,

Introduction

Les remerciements du CD76 vont à Bruno Gallier et à toute son équipe de bénévoles pour la mise en œuvre de cette assemblée générale.

C'est la deuxième fois que nous venons à Caudebec-en-Caux. La première fois, c'était en juin 2010... avec un évènement important dans la commune, n'est-ce pas Monsieur le Maire.

Notre assemblée générale se doit d'avoir une pensée pour les personnes du basket qui nous ont quittés.

- Hugo PRIEUR, à 13 ans, de Dieppe basket, lors d'un accident de circulation en septembre 2020 ;
- Jacques RAAS, à 56 ans, de Saint-Denis de Sanvic ;
- Thomas VINCENT, ancien joueur de Rouxmesnil, à 38 ans ;
- Juliette HESDIN, ancienne joueuse de Rouxmesnil, à 18 ans.

Le Président invite l'assistance à un moment de recueillement.

Un moment plus agréable maintenant, avec le retour de notre collègue et ami Marc LEBLOND, après un COVID depuis le 15 janvier 2021. Continue de te rétablir Marco et reviens nous en forme en septembre.

Bon rétablissement également à Pascal POTTIER qui est sorti de l'hôpital et qui va devoir aussi se reposer.

Une pensée également pour Rémy CAMUS, toujours en soin à l'Hôpital.

Perspectives

Il semble que l'on aperçoive le bout du tunnel. Il va falloir faire un gros travail de reconquête de nos licenciés, cette saison ayant accusé une baisse de 25%, soit 2500 licences. De grosses pertes ont été enregistrées sur le district rouennais à cause d'un confinement très précoce de la Métropole Rouen Normandie.

Des équipes ont prévues de faire des mini-tournois en juin et juillet ce sont de très bonnes initiatives.

Au niveau financier, la FFBB, puis la LRNB et le CD76 ont diminué de façon sensible le coût des licences ce qui nous a permis de rembourser de nombreuses associations. La saison prochaine, tous les engagements dans les championnats seront gratuits, soit une économie pour les clubs de 25000 euros.

Bien entendu, nous continuerons de rendre les stages gratuits et de rembourser toutes les formations d'entraîneurs.

Il va falloir également se pencher sur nos jeunes et notamment les U13 qui n'ont pas eu de tournois (TIC), ni de stages de sélections.

Un autre point de préoccupation sera le retour des bénévoles dans les clubs... Là aussi, il va falloir faire preuve de beaucoup de force de persuasion.

Le CD76 a acheté un kit pour le Challenge « Benjamins » et deux terrains (structures gonflables). Ils sont à votre disposition, nous vous demandons de les utiliser avec soin, chaque terrain ayant une valeur de 3500 euros.

Je voudrais terminer en remerciant notre collègue Pascal LEFEVRE qui a pris à bras le corps la trésorerie du CD76 à la suite de Xavier FAURRE, devenu 1^{er} adjoint à la mairie de Petit-Couronne. Xavier continue de nous aider et je l'en remercie.

Un remerciement à Mohamed TERNATI et sa commission des salles et terrains qui ont fait un inventaire précis des différentes salles.

Je voudrais également remercier l'ensemble des élus qui, dans les districts et dans le CD, continuent de s'investir dans les différentes missions.

Certains ont été aux abonnés absents sans même avoir la politesse de s'excuser. Lors du CD de septembre, nous prendrons, conformément à nos statuts, la décision de les exclure.

Le « Vivre Ensemble », cela s'applique également pour les élus et si certains ne le comprennent pas ils n'ont rien à faire ni dans nos structures, ni dans le basket en général.

Conclusion

Voilà, Mesdames et Messieurs, un rapide tour d'horizon de notre mini activité. Bonnes vacances et merci de votre écoute.

Le Président du CD 76
Gérard SALIOU

2 – Procès-verbal de la Commission des Pouvoirs (Michel LECUYER)

Nombre de voix inscrites: 7294

Nombre de voix représentées : 6180

59 associations sportives étaient représentées sur 68 affiliées en 2020-2021.

Quorum : 3648

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le procès verbal de l'assemblée générale 2019-2020 ayant été transmis aux associations par courrier électronique le 9 novembre 2020, après avis du Comité directeur en date du 9 octobre 2020, aucune remarque et/ou observation n'étant exprimée, ce procès verbal est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3 – Rapport moral du Secrétaire Général (Alban BOURCIER)

Chères et chers acolytes bénévoles,

Comme lors de chaque assemblée générale depuis 17 ans, je soumetts à votre appréciation le rapport moral relatif aux affaires générales et à l'administration du Comité départemental de Seine-Maritime de basketball.

Sont listées ci-après les différentes opérations de mise en conformité associative et juridique :

- Le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 du CD 76 a été approuvé pour avis à l'unanimité des membres du comité directeur le 9 octobre 2020.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 du CD 76 a été diffusé aux licenciés hors association et à l'ensemble des clubs seino-marins par voie électronique le lundi 9 novembre 2020 et doit être soumis à votre suffrage ce jour pour une éventuelle approbation définitive et officielle.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale du CD 76 de la saison 2019-2020 a été déposé sur la plateforme e-FFBB le 12 octobre 2020 (procédure en vigueur depuis 2017).
- Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les comptes de résultat et le bilan financier de la saison 2019-2020 ont été déposés sur la plateforme e-FFBB, le 28 septembre 2020 (procédure en vigueur depuis 2017).
- En application de l'article 204.4 des règlements généraux de la FFBB, le Bureau a validé, à l'unanimité des suffrages, la composition des commissions du CD 76 lors de sa séance du 9 octobre 2020. A cet effet, la composition des dix (10) commissions (à l'exception de la commission de discipline qui ne relève plus des prérogatives du CD 76), dont les trois Districts, a été entérinée par vote à l'unanimité des suffrages.
- En conformité avec l'article 205 des règlements généraux de la FFBB, délégations ont été données aux différentes commissions du CD 76 (à l'exception de la commission de discipline qui ne relève plus des prérogatives du CD 76) pour la saison 2020-2021. Les détails de ces dispositions délégataires sont développés dans le procès-verbal du Bureau directeur en date du 9 octobre 2020.
- Le document précisant les délégations aux commissions a été déposé sur la plateforme e-FFBB le 11 septembre 2020 (procédure en vigueur depuis 2017). Ce document était annexé d'une copie du procès-verbal du Bureau directeur du 9 octobre 2020.

Plusieurs dossiers administratifs ont été traités cette saison :

- L'assemblée générale 2020 de la copropriété du 49 rue Maréchal Joffre au Havre (76600) s'est tenue le mercredi 20 janvier 2021 dans les locaux du CD 76. Pour rappel, le CD 76 supporte 460 millièmes des sommes imputées à la

copropriété. Hormis la régularisation relative aux charges et assurances, le parfait achèvement des travaux effectués dans les circulations communes a été constaté.

En termes de fonctionnement...

- La déclaration des effectifs de salariés du CD 76 pour 2021 a été opérée en ligne (procédure désormais obligatoire) le jeudi 21 janvier 2021 auprès de SANTRA PLUS, notre organisme référent en matière de médecine du travail.
- Une circulaire à destination des clubs seino-marins a été diffusée le lundi 9 novembre 2020 de manière à demander la mise à jour expresse des coordonnées des correspondants de club sous FBI.
- Le dossier concernant la mise en conformité des salles référencées par la FFBB pour la pratique du basketball en Seine-Maritime progresse lentement mais sûrement. Quelques régularisations ont déjà été effectuées grâce à l'acharnement de Mohamed TERNATI, le Président de la commission des Salles & Terrains... Je vous invite à consulter le rapport de ladite commission en fin de livret.

Calendrier...

- La prochaine assemblée générale de la FFBB est planifiée le 16 octobre 2021 à Pau (64).

Quelques considérations liées à l'exécution du mandat...

Le bilan de cette saison 2020-2021 aura un goût bien particulier, marqué par les difficultés imposées par la pandémie, par les espoirs et déceptions qui auront rythmé notre pratique sportive depuis septembre 2020. Avant d'aller plus avant, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui ont été frappées, directement ou non, dans leur santé, dans leur vie familiale ou professionnelle, par les effets de cette pandémie.

Dans un contexte dans lequel il est compliqué d'entrevoir rapidement une fin heureuse, je souhaiterais exprimer un hommage vibrant pour tous ceux qui ont été au front, durant toute cette période de repli et, qui mérite notre pleine reconnaissance et notre admiration. Je n'oublierai pas non plus d'associer aussi à ces remerciements les quelques-uns qui, de chez eux, ont continué à œuvrer de manière à maintenir la pratique du basketball seino-marin dès que possible, saisissant la moindre opportunité.

Merci pour le dévouement dont la plupart ont fait preuve envers les licenciés, ceux-là mêmes qui ont décidé d'adhérer pleinement alors que notre pratique a cessé à peine la saison commencée.

À nouveau, salariés comme bénévoles, vous avez fait preuve d'un bel état d'esprit et d'une grande humanité. En effet, je pense que notre devoir primordial est de maintenir le lien social que concrétise la pratique d'un sport collectif.

Le CD 76 n'a pas voulu se contenter de décliner les possibilités édictées par le gouvernement et son Bureau a décidé de maintenir, coûte que coûte, la rémunération de tous, refusant durant toutes les périodes de confinement, le principe des procédures de mise en congés ou de chômage partiel.

Il nous reste à espérer que nos commissions vont, dans un avenir proche, pouvoir enfin appliquer leur feuille de route de manière à de nouveau faire retentir le rebond du ballon orange sur nos parquets. Les membres du Comité directeur, son Président et moi-même demeurons vigilants quant aux annonces qui militeront en ce sens.

Sur ces mots, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en mon étroite collaboration sportive, en mon engagement intact, bien qu'éprouvé depuis deux saisons et, en ma gratitude pour votre engagement persévérant au sein de notre communauté basket.

Le Secrétaire général du CD 76
Alban BOURCIER



Après avoir été porté au vote, le rapport moral du Secrétaire Général est adopté à l'unanimité.

Le Président du CD 76 et l'assemblée félicitent le Secrétaire général pour son rapport moral.

4 – Rapport du Trésorier Général (Pascal LEFEVRE)

Le Trésorier Général commente les comptes d'exploitation de la saison 2020-2021 avec l'appui de graphiques projetés sur écran en séance.

Plusieurs explications sont données à l'auditoire concernant les taux d'exécution les moins performants.

5 – Intervention des Vérificateurs aux comptes (Madame Agnès HEBERT & Monsieur Michel LECUYER)

Madame Agnès HEBERT, Monsieur Michel LECUYER font état devant l'assemblée du rapport relatif à la vérification des comptes du CD 76 pour la saison 2020-2021 qui s'est déroulée le mardi 25 mai 2021 dans les locaux du CD 76 au Havre et, demandent de donner quitus au Trésorier Général.

Les conclusions des Vérificateurs aux comptes sont annexées au présent procès verbal (1 page).

6 – Vote sur les comptes 2020-2021

Le quitus, demandé par les Vérificateurs aux comptes, est voté à l'unanimité et les comptes approuvés à l'unanimité.

Les plus vives félicitations sont adressées au Trésorier Général pour la qualité de son travail.

7 – Projet de budget 2021-2022

Le projet de budget, annexé au livret de l'assemblée générale, est présenté à l'aide d'un diaporama. Il a été élaboré par la Commission des Finances du mercredi 19 mai 2021 et adopté par le Comité Directeur du vendredi 21 mai 2021.

Ce projet ne suscitant aucune observation, ni contre-proposition, il est donc soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Les félicitations sont adressées au Trésorier Général et à la Commission des Finances.

8 – Élection des vérificateurs aux comptes pour la saison 2021-2022

Agnès HEBERT et Michel LECUYER sont candidats à leur propre succession et sont reconduits dans ses fonctions à l'unanimité des suffrages.

Assemblée générale extraordinaire

9 – Election complémentaire des membres du Comité directeur

Nombre de postes à pourvoir (Collège Médecin) : 1 / 1
Nombre de candidats : 0

Nombre de postes disponibles (Collège général) : 3 sièges « Homme » / 21
7 sièges « Femme » / 9
Nombre candidats : 2 « Homme »

Inscrits : 7294 voix
Votants : 6180 voix
Majorité absolue : 3648 voix

Bulletins exprimés : 6180 voix
Bulletins blancs ou nuls : 0 voix

Résultats du suffrage :

- DARMAGNAC Alain : 5529 voix
- PAILLER Louis : 5012 voix

Alain DARMAGNAC et Louis PAILLER sont donc déclarés élus en tant que membre du Comité directeur.

10 – Élection des représentants à l'AG 2021 de la FFBB

Nombre de postes disponibles : 2

Nombre de candidatures : 2

Messieurs Alban BOURCIER et Gérard SALIOU sont candidats pour représenter le CD 76 lors de l'assemblée générale électorale 2021 de la FFBB, le samedi 16 décembre 2021 à Pau. Messieurs Xavier FAURRE et Pascal LEFEVRE sont présentés en tant que suppléants respectifs des candidats susmentionnés.

Votants inscrits : 5668 voix

Votants présents : 5668 voix

Résultats des suffrages pour les délégués :

- BOURCIER Alban : 2834 voix
- SALIOU Gérard : 2834 voix

Résultats des suffrages pour les suppléants :

- FAURRE Xavier : 2834 voix
- LEFEVRE Pascal : 2834 voix

Messieurs Alban BOURCIER et Gérard SALIOU sont ainsi élus en tant que représentants du CD 76 pour l'assemblée générale électorale de la FFBB. Les suppléants, Xavier FAURRE et Pascal LEFEVRE sont également élus en qualité de suppléant.

11 – Rapport des Présidents de Commission

En raison de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19, en application des consignes fédérales, aucune intervention relevant de l'activité des commissions n'a été programmée.

12 – Remise des récompenses

En raison de la crise sanitaire déjà évoquée, il a été décidé de nommer les lauréats, mais de ne pas procéder à la remise des récompenses en présentiel afin de respecter les gestes barrières.

Les représentants des clubs sont dès lors invités à venir prendre possession desdites récompenses en fin de séance de manière à les remettre ensuite aux récipiendaires.

Lettres de félicitations fédérales

- Sylvie AUGEREAU
- Jules BOULAND CHENET
- Jean-Paul CARIOU
- Lilian DAVEAU
- Quentin LUCIANI
- Jean-Luc PETIT

- Maïna TOULGOAT
- Matthieu TROUVAY
- Laurye VARD

Médailles de bronze fédérales

- André BLONDEL
- Alexandre FUNES
- Grégory LEBER
- Nicolas LUCAS
- Isabelle PILLON

14 – Allocutions de clôture

La parole est donnée à la représentante de la FFBB, Agnès FAUCHARD, qui développe les dispositifs fédéraux d'aide à la reprise de l'activité.

La parole est ensuite donnée au représentant de la Ligue de basketball de Normandie, David VIERO qui invite chacun à se rendre prochainement à l'assemblée générale de la Ligue de Normandie et rappelle les modalités de participation et de représentation des clubs à cet événement annuel.

Gérard SALIOU, Président du CD 76, procède ensuite à la clôture de l'assemblée générale en adressant à chacun ses vœux de bonne saison dans un contexte de reprise difficile.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.

Fait au Havre le 12 juillet 2021.

Le Président
Gérard SALIOU



Le Secrétaire Général
Alban BOURCIER



F.F.B.B.

**Comité Départemental
de Seine-Maritime de
Basketball**

49, Rue Maréchal Joffre

76600 LE HAVRE

Téléphone : 02 35 22 67 50
Télécopieur : 02 35 22 57 69
Courriel : cdsm.basket649@orange.fr



Monsieur le Président,

Chers amis du basket,

L'an dernier, vous avez désigné Michel LECUYER et moi-même afin que nous procédions à la vérification des comptes du Comité départemental.

A la demande du Trésorier Général Pascal LEFEVRE, nous nous sommes rendus au siège le 25 mai 2021, les comptes ont été arrêtés en date du 30 avril 2021. Notre vérification s'est effectuée en présence de la secrétaire administrative du CD76 Helena Caillot.

Tous les éléments nécessaires à notre tâche ont été mis à notre disposition.

Les examens, pointages et contrôles nous autorisent à dire que les comptes sont bien tenus et leur exactitude avérée.

Nous adressons donc nos félicitations à Pascal.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée Générale d'accepter sans réserve les comptes et de donner quitus au Trésorier Général pour l'exercice écoulé.

Les vérificateurs aux comptes

Agnès HEBERT

Michel LECUYER

Association Loi 1901 n° W76 200 3406
J.O. du 9 octobre 1964 – Récépissé n° 4631
SIRET : 388 633 943 00013 – Code APE : 9312Z

Association Loi 1901 n° W76 200 3406
J.O. du 9 octobre 1964 – Récépissé n° 4631
SIRET : 388 633 943 00013 – Code APE : 9312Z